

Formulaire pour le règlement de taxes

À utiliser uniquement en cas de dépôt d'une demande de brevet européen auprès du service central de la propriété industrielle ou de l'autorité compétente d'un État contractant (art. 75(1) b) CBE)

À remplir en caractères dactylographiques uniquement

Nom du donneur d'ordre

Adresse

Référence du donneur d'ordre

N° de la demande de brevet

EP	
----	--

Code		Montant/EUR
001	Taxe de dépôt – demande de brevet européen	<input type="text"/>
501	Taxe additionnelle (plus de 35 pages)	<input type="text"/>
002	Taxe de recherche européenne	<input type="text"/>
015	Taxe(s) de revendication (règle 45(1) CBE)	<input type="text"/>
005	Taxe de désignation	<input type="text"/>
006	Taxe d'examen	<input type="text"/>
408	Taxe d'extension pour la Bosnie-Herzégovine (BA)	<input type="text"/>
420	Taxe de validation pour le Maroc (MA)	<input type="text"/>
421	Taxe de validation pour la République de Moldavie (MD)	<input type="text"/>
422	Taxe de validation pour la Tunisie (TN)	<input type="text"/>
423	Taxe de validation pour le Cambodge (KH)	<input type="text"/>
424	Taxe de validation pour la Géorgie (GE)	<input type="text"/>
425	Taxe de validation pour La République démocratique populaire lao (LA)	<input type="text"/>
Total		<input type="text"/>

Mode de paiement

N° du compte courant

Débit du compte courant auprès de l'OEB

Ordre de prélèvement automatique – possibilité offerte uniquement aux titulaires de comptes courants ouverts auprès de l'OEB

DECA

Conformément à la réglementation relative à la procédure de prélèvement automatique, il est demandé par la présente à l'OEB de prélever du compte courant ci-dessus *(il est obligatoire de ne cocher qu'une seule case)*

toutes les taxes

toutes les taxes **sauf** les taxes annuelles

les taxes annuelles **uniquement**

Instructions de remboursement

Les éventuels remboursements doivent être effectués sur le compte courant suivant ouvert auprès de l'OEB :

DEPA

N° du compte courant

Paiement centralisé des taxes (services en ligne)

Acquitter en ligne des taxes, gérer en ligne des ordres de prélèvement automatique, ou consulter en ligne son compte courant Utilisez les options flexibles offertes par les services en ligne de l'OEB. *Pour en savoir plus, veuillez consulter notre site Internet.*

Lieu, date

Signature (manuscrite/pas de caractères d'imprimerie)